

Singulière application de l'électricité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 48

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la générosité de son fils, pour accepter une pension que sa belle-fille ne manquerait pas de lui reprocher !

Ah ! s'il avait eu vingt ans de moins, il aurait travaillé, il aurait pris un emploi quelconque, ne demandant qu'un salaire modique, suffisant pour les nourrir, lui et son petit garçon ; mais, hélas ! il avait soixante-treize ans... Soixante-treize ans !... On lui aurait ri au nez !

Il valait mieux s'en aller, — s'en aller rejoindre Lucile !

Peu à peu, cette idée d'une mort prochaine entra dans le cerveau du grand-père. Il s'y accoutuma doucement, préparant Petit-Pierre à ce nouveau malheur, l'exhortant à regarder en face, résolument, cette vie mauvaise et désespérante. Et, une nuit, sans une parole de colère ni de haine, il s'éteignit en fixant sur son fils Jacques, assis auprès de son lit, ses yeux tristes emplis de reproches muets, en embrassant, dans une suprême étreinte, Petit-Pierre qui pleurait à chaudes larmes, et sentant que, cette fois, il était bien seul au monde.

* * *

Ce jour-là, c'était la Toussaint.

Rose et Gaston étaient partis en promenade avec leur mère ; Jacques Darville était absent, appelé à Paris par une importante affaire : la décoration d'un hôtel princier situé près du Bois-de-Boulogne.

Seul, dans le jardin attenant à la maison, Petit-Pierre s'occupait à cueillir des fleurs ; il avait réuni en gerbe des chrysanthèmes et des marguerites d'automne ; son bouquet composé, il sortit.

Personne dans la campagne. Il regarda autour de lui, comme s'il avait eu peur d'être vu, ferma la porte du jardin, et prit, sur sa droite, un sentier qui montait vers le cimetière. Il était environ six heures du soir : la nuit tombait.

Petit-Pierre fit quelques pas dans une allée et parvint aux tombes qu'il cherchait : celles de sa mère et de son grand-père, proches l'une de l'autre.

Il avait partagé son bouquet en deux et attachait des fleurs à la croix qui ornait chaque tombe.

A la vieille église, le glas des Morts sonnait, mélancolique ; les vibrations de la cloche s'éteignaient en une note lente et attristée.

Sur une pierre où l'on lisait en grosses lettres : « LUCILE DARVILLE », l'enfant s'était assis.

Il songeait !

Il songeait qu'il était las de souffrir, que quoique bien jeune, il avait déjà épuisé le calice de toutes les douleurs, qu'il n'avait plus sur cette terre personne pour l'aimer, puisque son père ne lui donnait plus les caresses d'autrefois ; il songeait qu'il avait peut-être bien des jours à souffrir encore, à voir choyer ces deux enfants qui étaient brusquement venus lui arracher sa part de joie, et qu'il serait bien doux de s'ensevelir dans le silence, dans la paix du tombeau, de s'endormir auprès de maman Lucile et de grand-père.

Maintenant, la nuit était profonde. Les cyprès et les sapins, courbés sous la bise de novembre, profilaient leurs silhouettes sous la lune et se penchant les uns vers les autres, semblaient se murmurer des choses lamentablement tristes. L'enfant avait peur...

Soudain, il crut entendre des voix qui l'appelaient

Et il les reconnaissait ces voix chéries : c'était celle de maman Lucile, sa pauvre mère dont il n'avait plus aujourd'hui les baisers ; c'était celle du grand-père, le grand-père dont il ne sentait plus la main ridée et protectrice étreignant sa frêle main d'enfant.

Alors, charmé, il s'étendit sur la pierre, fermant ses yeux devant lesquels passait la vision de son enfance heureuse.

* * *

Le lendemain, le jardinier du cimetière trouva, couché sur la pierre tombale de Lucile Darville, un enfant inanimé...

C'était Petit-Pierre, qui, n'ayant pu réveiller sa mère et son aïeul, s'était endormi auprès d'eux.

Pour toujours !

Auguste FAURE.

Le pantalon.

On nous écrit de Lausanne :

Le *Conteur* a publié dernièrement divers articles sur la femme qui porte les culottes. Ils m'ont donné l'idée de rechercher l'origine du pantalon dans sa forme actuelle, et voici ce que j'ai trouvé.

Le pantalon fut d'abord une manière de déguisement, car le mot dérive du nom du personnage de la comédie italienne, le pitre *Pantolon*, ou *Pantalone*, dont les longues et larges chausses étaient traditionnelles.

Henri III, fort amateur de mascarades, s'affubla pour la première fois d'un « pantalon » et, masqué, parcourut, en 1585, les rues de Paris, suivi de ses mignons en fête.

Ils envahissaient les maisons, rosaient le guet et les passants et se divertissaient beaucoup à faire tomber dans les ruisseaux les chaperons des femmes.

Le « pantalon » d'Henri III avait été copié sur un modèle vénitien, car les artisans de Venise portaient des culottes à longues jambes, passant parmi les étrangers pour un des plus bizarres vêtements de la terre.

En dehors des mascarades, le pantalon ne s'acclimata en France qu'en passant par l'armée, où les hulans du maréchal de Saxe en donnèrent le patron.

Mais ce fut après 1789 que le pantalon triompha de la culotte qui régnait depuis tant d'années.

Les ouvriers des villes, après les matelots de la flotte française, avaient adopté le pantalon accompagné d'une petite veste.

Ce costume, relativement nouveau dans les premiers temps de la Révolution, attira l'attention des nobles et des bourgeois qui, pour désigner les gens du peuple, leur donnèrent le nom de « sans-culotte » en manière d'injure ou de dédain. Mais les partisans de la Révolution acceptèrent la nouvelle appellation comme un titre d'éloges.

Bref, le pantalon obtint un tel triomphe qu'on en fabriqua des milliers rayés aux couleurs républicaines. Il en resta

même dans les magasins un tel stock que lorsqu'on réquisitionna du drap pour l'armée en haillons on trouva des quantités de ces étoffes tricolores.

On s'en servit, et des régiments entiers, des Alpes au Rhin, marchèrent à l'ennemi avec le fameux pantalon à raies.

C'est donc à partir de la Révolution que le pantalon s'est vulgarisé en France, où il n'a pas tardé à détruire complètement la culotte. Ce vêtement, qui a l'avantage d'abriter les jambes dans les temps froids et humides et de dissimuler la maigreur des mollets, chez un grand nombre de personnes, ne tarda pas à être adopté dans toutes les classes de la société.

La mode du pantalon était générale quand Louis XVIII revint, avec toute la noblesse émigrée, en culottes de soie. Cette noblesse fut fort étonnée de trouver en France des hommes qui n'étaient plus habillés comme dans l'ancien temps ; c'était une révolution, on la combattit. Il fut tacitement convenu que tout ce qui touchait au gouvernement et à la noblesse proscrivait impitoyablement ce vêtement, auquel l'entrée des salons aristocratiques était interdite.

Le pantalon ne triompha donc pas sans peine de la culotte. Les muscadins, aux formes peu saillantes, s'empressèrent d'adopter le pantalon, mais les Apollons luttèrent contre ce nouveau vêtement et ne se décidèrent que difficilement à se défaire de la culotte courte qui laissait voir leurs beaux mollets.

Enfin la Révolution de juillet vint porter le dernier coup à la culotte courte et aux bas blancs. Louis-Philippe, appelé à remplacer Charles X sur le trône, en 1830, se montra aux glorieuses journées, à l'Hôtel-de-Ville, aux Tuileries, puis au Palais-Bourbon et dans la rue avec un pantalon blanc ou noir et avec un chapeau de général ou en feutre gris, selon les circonstances.

La mode du pantalon se généralisa dès lors dans toute l'Europe.

Singulière application de l'électricité.

Il y avait autrefois, à Langnau, un empirique très rusé, Michel Schupach, plus connu sous le nom de *Médecin de la montagne*, qui jouissait d'une immense popularité. Un riche paysan, très hypocondre, très superstitieux, vint un jour le consulter. « J'ai sept démons dans le corps, sept, pas moins. »

Schupach lui répond gravement :

— Non seulement sept, mais huit bien comptés.

Sur cela, il l'examine, le fait causer et lui promet de le guérir en huit jours et de chasser chaque matin un démon de son corps, à un louis pièce. « Mais,

ajoute-t-il, comme le dernier est beaucoup plus tenace et plus indocile que les autres, il me faut deux louis pour celui-là. »

Le paysan consent au marché et le médecin recommande le secret à ceux qui étaient présents, leur déclarant que les neuf louis seraient employés au soulagement des pauvres malades de la paroisse.

Le lendemain, il fait approcher l'hypochondre d'une machine que ce dernier ne connaissait point et lui donne une forte commotion électrique. Le paysan pousse un cri. Le médecin dit froidement : *Et un de parti!* Le jour suivant, même opération, même cri, même propos : *Et deux de partis!* Ainsi jusqu'au septième.

Quand il s'agit du dernier, Schupach avertit le patient de redoubler de courage, vu que ce démon, chef de la bande, ferait une vigoureuse résistance, et qu'il fallait le mener plus rudement que les autres.

En effet, il administre une si terrible commotion au prétendu possédé, que celui-ci tombe sur le plancher.

Enfin, les voilà tous loin! dit Schupach, et il fait porter cet homme encore évanoui sur son lit. Revenu à lui, le paysan déclara qu'il était guéri et paya les neuf louis à son Esculape, avec de grands remerciements.

La cure fut complète; et si elle honore la sagacité de celui qui l'a faite, elle prouve la vérité de ce mot de Salomon : *Qu'il faut quelquefois parler aux fous selon leur folie.*

Nous avons sous les yeux une circulaire annonçant l'ouverture d'un nouvel hôtel, à Fleurier, — l'Hôtel Victoria, — dans laquelle nous cueillons ce passage :

« Du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, les chambres offrent le même aspect de fraîcheur et d'élégante simplicité; la bise et les frimas auront beau faire rage, les murs impénétrables et le chauffage central (*dernier mot du perfectionnement*) en garantiront. Ameublement, literie, lingerie, tout dans l'hôtel est neuf, sauf les vins qui, depuis plusieurs années, sommeillent dans leur couche poussiéreuse et n'attendent que le moment de pétiller dans les verres du plus pur cristal. »

Que voudriez-vous de plus attrayant pour les voyageurs qui visitent cette contrée!

Eau chaude. Eau froide.

Pourquoi les frileux font-ils un mauvais calcul en se lavant à l'eau chaude pendant l'hiver?

Tout le monde a pu remarquer qu'on a plus froid, l'hiver, après un lavage à

l'eau chaude qu'après un lavage à l'eau froide. Ce fait s'explique facilement.

Une première cause est toute mécanique. Quand on se lave à l'eau froide, au premier contact, le sang se retire des capillaires superficiels de la face, et l'on éprouve le besoin de frotter énergiquement pour rétablir la circulation: d'où une réaction violente qui élève la température des parties lavées.

Avec l'eau chaude, il n'en est pas de même, la friction est bien moins énergique. On sait que tout liquide qui s'évapore prend de la chaleur aux corps environnants, et que le refroidissement qui en résulte est d'autant plus grand que l'évaporation est plus rapide. Or l'eau chaude s'évapore beaucoup plus vite que l'eau froide; par conséquent, le froid, produit par l'évaporation brusque de l'eau chaude sur la peau, est beaucoup plus grand que celui qui est occasionné par l'évaporation presque insensible de l'eau froide.

Il y a lieu de tenir compte aussi du phénomène de contraste qui, après un contact avec un corps chaud, nous fait trouver l'air ambiant plus froid.

Aux ménagères. — Tiré d'un journal américain :

Le sel fait trancher le lait; par conséquent, en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits; versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il n'est nécessaire.

Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Envelopper un morceau de cire dans un chiffon, et, quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer sur les bois du lit ou contre les boiseries d'une chambre.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures, durci par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain: il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et d'en frotter le métal. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

THÉÂTRE. — Succès complet jeudi dernier. *La Souris*, de Pailleron, a été fort bien interprétée par nos acteurs. Il en est de même pour *L'Affaire Mancel*, lever de rideau, par Georges Mitschell. Peut être pourrait-on faire quelques réserves quant au genre de cette dernière pièce, auquel notre public n'est pas encore très habitué. Demain, dimanche, en *matinée*, à 2 heures, **Feu Toupinel**, l'amusante comédie d'Alexandre Bisson. — Le *soir*, à 8 heures, **La Tour de Londres**, drame à costumes, en cinq actes, de Nus, Brot et Lemaitre.

Boutades.

Une de ces phrases comme on en dit tant et qui échappent si facilement:

— Comme Jeanne et Henriette se ressemblent, n'est-ce pas?

— Oui, Jeanne surtout...

On nous communique l'extrait suivant de la délibération prise par la Municipalité de *** sur l'organisation d'une compagnie de pompiers dans la commune :

La Municipalité à l'unanimité arrête: *Art. 1.* — La pompe est destinée à éteindre les incendies.

Art. 2. — Tout habitant de cette commune est pompier en naissant.

Etc., etc.

Une jolie femme demandait un jour à Fontenelle :

— Quelle différence y a-t-il entre moi et une pendule?

Le galant philosophe lui répondit sur-le-champ :

— La pendule marque les heures et vous, belle-dame, les faites oublier.

Madame Z..., battue par son mari, raconte sa triste odyssée.

— Comment cela s'est-il passé avec votre mari? lui demandait-on.

— C'est bien simple... Les huit premiers jours, il a levé la main et, le neuvième, il a levé le pied.

— Comment, docteur, vous me comptez cinq francs la visite?

— Mais c'est le prix que je demande à tout le monde.

— Oui, mais je vous ferai observer que c'est moi qui ai apporté le typhus dans le quartier où vous avez eu de si nombreux malades à soigner!

L. MONNET.

AGENDAS DE BUREAUX

POUR 1896

PAPETERIE L. MONNET

3, Pépinet, 3

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.